



## INFORMATION PRESSE

Montreuil, le 16 décembre 2013

# Le périph' à 70 km/h ou la « dépollution par l'enfumage en communication »

Limiter la vitesse à 70 km/h sur le périphérique parisien à partir de janvier 2014, voilà une nouvelle annonce de la mairie de Paris qui prétend limiter le bruit et la pollution... A défaut de purifier l'atmosphère, la mairie de Paris brasse de l'air en voulant nous faire croire qu'il deviendra respirable en renforçant les embouteillages durables.

Matin et soir, du lundi au vendredi, le périphérique parisien ressemble à une espèce de parking géant où les véhicules se traînent à une vitesse moyenne de 37 km/h. Les franciliens qui l'empruntent chaque jour au ralenti ne demanderaient pas mieux que de pouvoir rouler au moins à 70 km/h pour retrouver un peu de cette mobilité dont on nous parle tant et qui se réduit inexorablement. Depuis une dizaine d'années, l'équipe municipale en place s'emploie à augmenter les difficultés d'accès des usagers franciliens à la capitale dans le but avoué de les dégoûter de s'y rendre autrement qu'au moyen des transports en commun déjà complètement saturés.

La FFMC regrette à nouveau qu'en plein débat sur la mobilité des salariés, des questions si importantes pour les usagers ne soient envisagées que sous la forme de contraintes supplémentaires.

### Fédération Française des Motards en Colère

35 bis rue des Messiers, 93100 MONTREUIL – Tel : 01.48.18.03.20 – Fax : 01.48.18.03.19  
contact@ffmc.fr – www.ffmc.fr

Financement FFMC :



La FFMC est membre de la